

## Visite de M. SENARD, PDG du groupe Renault

Lundi 25 novembre 2019, les organisations syndicales étaient conviées à une rencontre avec le PDG du groupe Renault M. SENARD.

Dans ce genre de réunion protocolaire, le temps d'intervention est très limité. Le PDG n'a pas pu répondre à l'ensemble de nos questions. Par contre, celui-ci s'est engagé à nous répondre par écrit.

Néanmoins, plusieurs sujets ont été abordés, telle que la fabrication de pièces en aluminium dans notre établissement. D'après lui, la présence d'aluminium dans nos véhicules sera incontournable pour alléger les véhicules que l'on fabrique : « *c'est le sens de l'histoire* ». Tout en précisant que pour lui l'usine a l'avantage d'être très flexible et peut produire des portes fusées de différentes matières sur une même ligne.

En ce qui concerne l'alliance, ces propos sont les suivants : « *l'évolution de l'alliance est plus positive et favorable pour les mois à venir. On est devant une période vraiment favorable, je n'aurais pas dit ça il y a trois mois. On a traversé un tunnel, on ne pouvait pas continuer comme ça, c'est un changement complet par rapport à ce que j'ai vécu au cours des 9 dernier mois. L'année 2019 a été horrible, pénible* ».

### OÙ T'ES ? PAPA OÙ T'ES ?



#### Un président attendu par les syndicats

Jean-Dominique Senard était, pour le moins, très attendu des salariés de l'usine Renault du Mans. La dernière visite d'un président de Renault remonte à 2006. Il s'agissait de Carlos Ghosn. « Il a répondu à nos interrogations avec franchise. Comme un père le ferait avec son fils, réagit à chaud Pascal Rougel, responsable syndical de la CFE-CGC. **Parfois oui, parfois non, mais toujours sans langue de bois.** »

Le patron a d'abord visité le site, rencontré les trois organisations syndicales du site (CFE-CGC, CFDT, CGT), puis échangé avec quelque 200 salariés de manière informelle. « Il a répondu à une partie de nos questions, mais pas à toutes », nuance Christophe Janvier, secrétaire général du syndicat CGT. Notamment sur la question de la délocalisation de la production de certaines pièces et des embauches futures.

## “QUESTIONS CGT AUXQUELLES M. SENARD A RÉPONDUES”

**CGT :** *Dernièrement, la direction locale nous a informé que notre site avait été mis en concurrence avec des fournisseurs indiens et chinois pour la fabrication des disques usinés pour le MPR. Cette activité représente plus d'un million de rotors pour notre établissement et une perte d'activité est annoncée. Elle représenterait entre 300 000 à 600 000 rotors aujourd'hui coulés et usinés au sein de notre établissement.*

☞ *Dans cette affaire, les engagements de Renault quant au respect de l'environnement vis-à-vis de la production de nos pièces vont-ils prévaloir ?*

☞ *Alors que tous les indicateurs sont au rouge concernant l'avenir de notre planète, est-ce raisonnable que la direction générale de Renault délocalise cette production avec tous les impacts écologiques que cela comprend ?*

M. Sénard : Il faut être lucide. J'ai passé l'âge de contourner les problèmes. On est devant un Tsunami Chinois, l'excédent de leurs véhicules arrive sur le marché Européen. Notre site doit être compétitif, nous avons déjà franchi un premier pas important, nous avons réussi à nous mettre au niveau des Roumains. Cependant l'aspect écologique pourrait être un avantage pour nous.

CGT : Depuis la mise en application des accords dits de compétitivité au niveau du groupe Renault, nous constatons sur notre site une perte de compétences flagrante (relative au non remplacement des salariés qui partent sans pouvoir transmettre leurs savoirs et savoirs faire). Dans le même temps les emplois précaires sont devenus majoritaires dans beaucoup d'UET et cela n'est pas sans conséquence vis-à-vis de la qualité, de la sécurité et de l'ambiance générale au travail.

☞ Quand dans certaines UET, les intérimaires sont plus nombreux que les salariés Renault, quel message envoie la direction pour l'avenir ?

☞ Comment fédérer et motiver les équipes avec des effectifs instables ?

☞ Enfin comment pouvez-vous dire que les droits du travail sont respectés alors que ces emplois temporaires pourvoient durablement à l'activité normale de l'entreprise ?

Certes, des embauches ont été réalisées ces dernières années et nous nous en réjouissons, mais celles-ci ne compensent pas les départs et restent largement insuffisantes au regard des besoins.

En n'appréciant l'organisation du travail que sous le seul angle de la compétitivité, la direction occulte le savoir-faire des salariés, leur expérience ainsi que leur volonté de travailler efficacement.

Comme cela nous a déjà été dit par la direction locale : « pour être compétitifs, il faut faire plus avec moins ».

**Jusqu'où cela ira-t-il et avec quel effectif en activité sur notre usine dans le long terme ?**

M. Sénard : Je regarde la question des intérimaires depuis quelques temps. Je regarde pour ramener cela à une proportion raisonnable, il y en aura toujours. C'est pas moi qui suis le grand manitou, il faut regarder en local également.

## Aux réponses qui nous ont été apportées nous émettrons ces commentaires :



Pour la CGT, au risque de se répéter, si la modernisation a parfois du bon, nous sommes convaincus que ces aspects négatifs participent à la déshumanisation du travail. Par ailleurs, est ce que l'Humain est fait pour être compétitif ? De notre point de vue, bien évidemment que non ! Plus on cherche à faire du compétitif moins l'on prend soin de l'humain. Il suffit de regarder l'organisation pour ne pas dire la désorganisation du travail dans plusieurs secteurs de l'entreprise. Et comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire, ne serait-il pas de bon ton de parler surtout d'efficacité plutôt que de compétitivité ?

Si on voulait un jour être aussi compétitifs que les chinois, il serait bien que la direction pense au bol de riz et en lieu et place des vestiaires qu'elle nous installe des dortoirs...

Les accords compétitivité sur le site du Mans se sont traduits par une chute continue des effectifs. En 2010, l'effectif était supérieur à 2400 salariés. Aujourd'hui, après ces accords, et ce malgré toutes les embauches, l'effectif au dernier Comité Social et Economique d'octobre 2019, n'est que de 1900 salariés avec un taux d'intérimaires qui s'élève à 450 !

Pour info, quand la direction annonce l'effectif de l'établissement, elle incorpore la dispense d'activité, alors que ce sont des salariés qui ne sont plus dans nos murs.